

CHOSSES ET AUTRES

La Chambre locale de Québec a été prorogée samedi après-midi, avec le cérémonial ordinaire.

M. John Joseph McGee, frère de l'hon. d'Arcy McGee, assassiné en 1868, vient d'être nommé greffier du Conseil exécutif fédéral, en remplacement de feu M. Côté.

On annonce de Paris que le général de Charette s'est embarqué la semaine dernière au Havre pour le Canada. M. de Charette assistera, au mois de juin, à la réunion des Zouaves Pontificaux Canadiens, ses anciens soldats.

On vient de former, à Québec, une société d'études et de recherches, dont le but est d'étudier les questions d'histoire naturelle. M. le grand vicaire Hamel est le président de cette société, et M. l'abbé C. K. Laflamme en est le secrétaire. Le nombre des membres est très restreint. Il y aura une réunion régulière le mardi de chaque semaine, à l'Université-Laval.

La semaine dernière, *L'Opinion Publique* ayant été publiée deux jours plus tôt que d'usage, l'article sur l'Institut Royal n'a pu être corrigé, et a paru avec une énorme faute, un *que* à la place d'un *dont*. Nous avions écrit à propos de la fondation de l'Institut que c'était l'encouragement le plus puissant dont les lettres canadiennes avaient été l'objet, et il s'est glissé à la place de ce *dont* un *que* tout à fait déplacé.

Guiteau vient de voir lui échapper la dernière chance de salut qui lui restait. La Cour du Banc, en qui il avait une si grande confiance, a rendu contre lui son verdict définitif. Un nouveau procès lui est refusé, et le jugement le condamnant à mort est confirmé.

Ainsi donc, Guiteau sera exécuté le 30 juin prochain, à peu près à l'anniversaire du jour où il a assassiné le président Garfield.

UN CANADIEN.—M. J.-D. Chartrand, autrefois comptable au bureau du *National*, et qui a été capitaine-adjutant du 65^{me} bataillon, a pris, il y a quatre ou cinq ans, du service dans l'armée française, à la légion étrangère. Sa conduite, pendant la campagne du Sud-Oranais, lui a valu le grade d'adjutant.

M. Chartrand, est, croyons-nous, le seul Canadien qui ait pris du service dans l'armée française.

Les administrateurs de l'hôpital Notre-Dame, de cette ville, ont acquis de la succession Fournier, pour la somme de \$30,000, la propriété autrefois connue sous le nom d'hôtel Donegana, et actuellement convertie en hôpital. Cet achat assure pour l'avenir l'existence d'une institution dont tout le monde reconnaît aujourd'hui l'importance et la nécessité. Les directeurs de l'hôpital font actuellement un nouvel appel au public et ont ouvert des listes de souscriptions pour créer un fonds spécial destiné au paiement de la propriété récemment acquise. Nous sommes heureux d'apprendre que notre estimable concitoyen, M. C. S. Rodier, s'est le premier inscrit sur la liste de souscription pour la somme de mille dollars (\$1,000). Nous souhaitons que l'exemple donné par M. Rodier soit suivi par un grand nombre de nos concitoyens.

La semaine dernière a eu lieu la bénédiction de la première pierre du séminaire de Ste-Thérèse, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Sa Grandeur Monseigneur Fabre, évêque de Montréal, présidait à la cérémonie.

Une messe basse fut dite en présence de l'évêque par monsieur le curé de Longueuil. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Lévesque, du séminaire de St.-Sulpice. Le prédicateur prit pour texte ces paroles d'Esdras : *Surgamus et edificemus*.

En des paroles admirables d'à-propos et d'éloquence, il développa ces deux idées, que les directeurs de Ste-Thérèse élevaient, à la fois, un monument de famille et un monument national.

A raison des incertitudes de la température, la cérémonie eut lieu dans l'église, mais après la bénédiction, la pierre angulaire fut portée en procession jusqu'au chantier.

La fanfare du 65^{ème} bataillon, en promenade à Ste-Thérèse, égayait la marche de ses plus beaux morceaux.

Monseigneur fit une allocution à la foule assemblée. Il commenta ces paroles de l'écriture, tirées de l'office du jour : *Nisi Dominus edificaverit domum in vanum laboraverunt qui edificaverunt eam*. "C'est en vain que travailleraient ceux qui bâtissent la maison, si le Seigneur ne la bâtitait lui-même."

Les Sœurs de la Congrégation, avec le concours bienveillant des dames du village, ont bien voulu se charger de donner le dîner, dans une des salles de leur couvent, aux messieurs du clergé, ainsi qu'à messieurs les

architectes, les entrepreneurs, les maires du village et de la paroisse de Ste-Thérèse.

La fête a été belle, les messieurs de Ste-Thérèse ont lieu d'en être satisfaits.

On lit dans le *Temps* de Paris :

Les journaux religieux publient l'allocution prononcée par Mgr Lavignerie, archevêque d'Alger, en recevant des mains du comte Cecchini, la calotte cardinalice. Une dépêche de notre correspondant particulier a déjà donné une analyse complète de ce discours. Nous reproduisons cependant, d'après les journaux religieux, le passage dans lequel l'orateur, après avoir fait un tableau rétrospectif de l'histoire du christianisme sur la côte africaine, est venu à parler de l'époque actuelle :

"Vous direz à Léon XIII, monsieur le comte, en lui portant les hommages de notre vénération filiale, que, sous son grand pontificat, vous avez vu le signe de la Rédemption couronner cette antique acropole comme un signe de résurrection et d'espérance ; vous lui direz que, grâce à la France, un temple, une maison de prières, consacrés à la mémoire du plus pieux de nos rois, s'élevèrent sur les débris des superstitions antiques ; vous lui direz enfin que vous y avez vu, autour de leur pasteur, des chrétiens appartenant à toutes les nations de la vieille Europe, à son Italie, à la France, à Malte, à l'Espagne, à la Sicile, et qu'en son nom je prêche à tous la charité, l'union et la paix.

"C'est la mission qu'il m'a donnée lui-même et que je remplirai fidèlement tant que j'exercerai ici mon ministère.

"Mon seul désir, en effet, messieurs, est que vous n'ayez tous qu'un seul cœur, une seule âme, pour l'accomplissement d'une œuvre aussi grande. Je demande à Dieu de hâter le jour, prochain je l'espère, où grâce à la modération des uns, à la sagesse des autres, les intérêts de tous se trouveront conciliés et où il n'y aura plus parmi nous d'autre émulation que l'émulation féconde du travail, de l'intelligence, de l'honnêteté, de la vertu.

"Tels sont les sentiments avec lesquels je reçois ces insignes ; car de même que, dans mon précédent ministère, j'ai toujours servi la cause de la religion et de la France sans vouloir jamais entrer dans les divisions et dans les passions des partis, de même je veux servir ici la cause de l'Eglise en aimant, à son exemple, tous ses fils à son égal amour."

A propos de mode, le chroniqueur du *Figaro*, *Etin-celle*, fait une charge à fond contre certaines excentricités qui déparent par le temps qui court les toilettes des dames à Paris.

En même temps que la peinture et la sculpture, se manifestent les toilettes nouvelles.

Mme de Girardin disait : Le monde se divise en deux sortes de gens : ceux qui se lavent les mains et ceux qui ne se lavent pas les mains.

De même, le camp féminin est partagé en deux parties irréconciliables : Les femmes qui savent s'habiller et les femmes qui ne savent pas s'habiller.

Les premières, auraient-elles une robe de serge ou de toile à torchon seront charmantes.

Les secondes, fussent-elles vêtues de soieries princières, de broderies étonnantes et de bijoux inestimables, resteront fagotées et passeront aux yeux des connaisseurs pour des *paquets*.

J'espère que les femmes qui savent s'habiller ne porteront jamais de ces affreux chapeaux, pareils à des toits de chalets suisses, dont on dit : Turlutu, chapeau pointu.

Qu'elles se gardent, au nom du bon Dieu et des saints, de ces horribles mélanges de bleu-épicié et de vert-épinard, qui affligent les yeux en ce moment.

Enfin, ne pourrait-on modérer la passion excentrique qu'on témoigne pour le jaune ?

Cette couleur, emblème autrefois de disgrâces qui font rire dans Molière et font mal au cœur dans M. Zola, est la couleur préférée entre toutes.

Depuis la nuance giroflée jusqu'au rayon de lune, toutes les femmes se sont affolées du jaune.

Encore la giroflée et le rayon de lune sont-ils poétiques, mais la capucine, le safran, la carotte et le pissenlit me paraissent terriblement naturalistes.

On a remarqué au dernier grand bal donné dans les hautes régions de l'élégance une épidémie de jaune. Est-ce l'influence du Veau d'Or ?

Prenez garde, Parisiennes et spirituelles, d'entendre appeler la prochaine fête où vous apparaîtrez, le bal des serines.

UN HOMME OISIF.—On qualifie d'oisifs les gens qui n'ont rien à faire. Eh bien moi, je soutiens qu'il n'y a rien qui, en général, donne de l'occupation comme l'oisiveté, et je citerai, pour exemple, mon ami Bizo, qui, aux yeux du monde, passe pour un type d'oisif, quoiqu'il soit le mortel le plus occupé que je connaisse : il n'a jamais un moment de libre.

Il a trente amis intimes, cent personnes qu'il se croit dans l'obligation de cultiver ; vingt comptent sur lui le même jour, dix l'attendent à souper : mais il ne sait auquel entendre.

Chaque jour, il a une foule d'employés à faire pour les personnes qu'il fréquente, car à quoi ne se connaît-il pas ?

C'est lui qui fait la provision de vins et de liqueurs de toutes ses connaissances.

Il vous dira le nom de tous les bijoutiers, il sait où l'on trouve les meilleures lunettes et les meilleures pastilles.

Il est toujours pressé, toujours en l'air : on le trouve partout, aux spectacles, aux concerts, aux promenades, aux revues, aux enterrements.

Il est informé le premier de tous les décès, de tous les mariages, de toutes les historiettes, de tous les canons ; il a chez lui tous les journaux, dont il ne lit guère que les annonces.

Il est maquignon, brocanteur, complaisant, obligeant, soigneux ; tout le monde veut l'avoir ; il rend mille petits services dans la société, règle les pendules, loue les loges, procure des billets de spectacle, place des domestiques, recommande des ouvriers.

Est-on malade, il vous amène un médecin. Etes-vous dans la douleur, il force votre porte, et ne vous quitte pas qu'il ne vous ait vu rire.

Vous voyez, par cet échantillon, que c'est une vie réellement fort agitée que celle de cet homme oisif ; il fait parfois dans un jour ce que le mortel le plus laborieux n'entreprendrait pas de faire dans deux semaines.

LA RÉSISTANCE À LA LOI D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE.—M. Baudry d'Asson, membre de la Chambre des Députés, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique :

« Château de Fonteclose (Vendée, France).
24 avril 1882.

« Monsieur le ministre,

« Je suis un de ces nombreux pères de famille frappés par la loi maçonnique et athée que vous venez, au nom de la République, de faire infliger à la France très chrétienne.

« Aussi, ai-je le droit et le devoir de vous adresser la déclaration suivante :

« Je ne connais pas de loi qui puissent me ravir l'âme de mes enfants ; et, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines et un battement au cœur, le dépôt sacré que j'ai reçu de Dieu, et non des hommes, ne me sera pas ravi pour devenir la chose et la propriété de l'Etat !

« En conséquence, monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous informer que je me refuserai absolument à faire à la mairie de ma commune la déclaration exigée par l'article sept de cette loi que réprovent, comme un outrage, la dignité et la conscience nationales.

« Je subirai l'amende une fois, vingt fois, cent fois, s'il le faut, mais je resterai maître de l'âme de mes enfants !

« Pour me condamner aux cinq jours de prison que devra m'appliquer monsieur le juge de paix de mon canton, il faudra sans doute, en vertu de la loi constitutionnelle, l'autorisation de la Chambre des Députés. Or, si comme je n'en puis douter, la majorité républicaine qui a fait la loi vexatoire et néfaste consent aux poursuites que provoquera cette législation barbare contre les représentants du pays, je considérerai ma peine, qui sera aussi, je le crois, celle d'un grand nombre de pères et de mères de famille, comme un honneur insigne, et j'y verrai l'heureux gage d'un avenir meilleur et prochain pour ma chère patrie.

« L'accumulation de vos fautes politiques et vos entreprises de persécution religieuse me disent, monsieur le ministre, que l'heure de Dieu est proche, et que l'auguste héritier des rois qui ont fait la France sera bientôt appelé par elle à sauver ses destinées.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

« A. DE BAUDRY D'ASSON,
Député de la Vendée. »

A la campagne :

Paul n'a pas été sage et on l'a mis au pain sec. Il a jeté son morceau de pain sur un banc dans le jardin. Une abeille vient s'y poser. La bonne fit un geste pour la chasser.

Paul l'arrêtant :

—Laisse-la donc ! Elle ne sait pas que je suis au pain sec... Elle va peut-être mettre un peu de miel dessus.

Un professeur, qui aimait à parler de tout, se mit à demander, dans une société, si la colombe qui apporta un rameau d'Olivier à l'arche de Noé avait été un mâle ou une femelle.

—Pour ma part, je crois que c'est une femelle ajouta-t-il.

Un vieux grognard de la société répliqua :

—Et moi je soutiens que c'était un mâle, car une femelle n'aurait pas pu tenir le bec fermé.

RÉPONDEZ.—Prouvez des cas de maladie des rognons, du foie, des reins et autres qui peuvent être guéris et qui ne l'ont pas été par les Amers de Houblon !